



L'editio Parisina altera des œuvres de Jean Chrysostome et la Patrologie grecque de Migne

Guillaume Bady

► To cite this version:

Guillaume Bady. L'editio Parisina altera des œuvres de Jean Chrysostome et la Patrologie grecque de Migne. *Eruditio antiqua*, 2012, 4, pp.1-17. halshs-00790849

HAL Id: halshs-00790849

<https://shs.hal.science/halshs-00790849>

Submitted on 24 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**L'EDITIO PARISINA ALTERA DES ŒUVRES
DE JEAN CHRYSOSTOME ET LA PATROLOGIE GRECQUE
DE MIGNE**

GUILLAUME BADY

SOURCES CHRÉTIENNES – HiSOMA, CNRS/UNIVERSITÉ DE LYON

Résumé

Le lecteur des textes de Jean Chrysostome (v. 350 - 407) publiés en 1862 et 1863 dans la *Patrologie grecque* de Migne, ne sait pas toujours dans quelle mesure cette édition reproduit celle de B. de Montfaucon, parue entre 1718 et 1738. Elle dépend en réalité, sans le dire explicitement, de l'*editio Parisina altera*, parue de 1834 à 1840. La comparaison des trois éditions quant au contenu, au format, à la mise en page, à l'appareil critique et aux notes, avec un examen plus attentif porté aux *Lettres* et aux homélies *Sur Matthieu*, tente de préciser la spécificité de chacune des éditions.

Abstract

When reading texts of John Chrysostom (ca. 350 – 407), as published in 1862 and 1863 in Migne's *Patrologia Graeca*, one does not necessarily know how faithful this edition is to that of B. de Montfaucon, dating from 1718 to 1738. It actually depends, without saying so explicitly, on the *editio Parisina altera*, published from 1834 to 1840. If one compares the three editions as far as contents, format, layout, apparatus and notes are concerned, with a closer look to the *Letters* and to the *Homilies on Matthew*, one might single out the specificity of each edition.

Le « lecteur de bonne foi » croit non sans raison lire dans les volumes 47 à 64 des *Opera omnia* de Jean Chrysostome (v. 350 - 407), réunis en 1862 et 1863 dans la *Patrologie grecque* de Jacques-Paul Migne (PG), une reproduction de l'édition de Bernard de Montfaucon, parue à Paris entre 1718 et 1738 en 13 tomes. Il sait sans doute que les 90 homélies *Sur Matthieu* en PG 57-58 forment la plus notable des exceptions, puisqu'elles sont reprises de l'édition de Frederick Field, parue en 3 tomes à Cambridge en 1839. En fait, Migne se réclame si bien de Montfaucon qu'il n'hésite pas à qualifier ses tomes chrysostomiens de la *Patrologie* de *hac nova editione Montefalconiana*, comme il le fait par exemple dans le titre du *Catalogus operum omnium Chrysostomi*, PG 64, 118.

Le lecteur moins « candide » sait encore que, si Migne a repris l'édition de Montfaucon, c'est à travers l'*editio Parisina altera, emendata et aucta* préparée par Théobald Fix et Louis de Sinner, révisée par Friedrich Dübner et parue en 13 tomes chez les frères Gaume, à Paris, de 1834 à 1840. Migne peut ainsi vanter, comme il sait le faire, sur la page de titre de ses volumes, et après la mention de Montfaucon, son *editio novissima*, « fondée sur toutes les nouvelles éditions que d'autres ont récemment publiées soit à Rome, soit à Oxford, soit ailleurs, et sur celles qui, déjà éditées, ont été revues d'après un examen plus minutieux des manuscrits »¹.

Par cette présentation, Migne ménage en sa faveur une flatteuse ambiguïté ; il reste si évasif dans ses formules qu'en réalité il passe entièrement sous silence le gigantesque travail de Th. Fix, L. de Sinner et F. Dübner, dont il dépend pourtant au premier degré.

Le *Monitum de hac Benedictinæ editionis nova recensione* dont Migne fait précéder son premier tome est ainsi rédigé : « Nous avons fait recomposer cette remarquable édition [de Montfaucon] ; nous avons scrupuleusement conservé tout ce qui la rendait plus utile, à savoir un grand nombre d'études, de notes et de variantes. Nous avons ajouté aussi ce que nous avons trouvé qui fut fait et publié après l'achèvement de cette édition jusqu'à ce jour »².

Cette dernière formule, à l'instar du titre, cite-t-elle le moindre nom, laisse-t-elle seulement entendre qu'il existe une *editio Parisina altera* ? Il y a bien ici, pour reprendre l'expression de Ch. Chauvin, un « gommage des noms

¹ S. P. N. Joannis Chrysostomi... opera omnia quæ exstant... opera et studio D. Bern. de Montfaucon... Editio novissima, iis omnibus illustrata quæ recentius tum Romæ, tum Oxonii, tum alibi, a diversis in lucem primum edita sunt, vel jam edita, ad manuscriptorum diligentiorum crissim revocata sunt. Le titre des vol. 57 et 58 reprenant l'édition de Field est identique.

² Eximiam hanc editionem nos iterum typis mandamus ; omnia sedulo servavimus quibus crescit ejus utilitas, nempe magnam dissertationum, notarum variarumque lectionum copiam. Ea etiam addidimus quæ post absolutam eamdem editionem ad hanc usque diem publici juris facta comperimus (PG 47, p. II).

d'auteurs »³. L'identification des collaborateurs mêmes de Migne pour les *Opera omnia* de Chrysostome supposerait des recherches spécifiques, bien que plusieurs candidats puissent d'emblée être proposés – Prosper Guéranger, cheville ouvrière des *Opera omnia* de Chrysostome en latin parues en 1842, ou plutôt son élève, Jean-Baptiste Pitra, principal responsable de la *Patrologie grecque*, ou encore Jean-Baptiste Malou⁴ ?

Sans sourciller, Migne poursuit : « Dans nos ajouts cependant nous avons veillé à conserver l'ordre établi par Montfaucon, en rejetant nos additions dans le dernier tome. Nous avons indiqué les pages de l'édition bénédictine entre crochets, en chiffres arabes. Dans l'index les références renvoient à nos colonnes »⁵.

Quelques lignes plus bas, Migne prétend encore avoir « introduit, quand ce fut nécessaire, de nombreuses notes et observations de (son) cru parmi celles de Montfaucon, tantôt en les laissant tout à fait inaperçues et en distinguant simplement par l'italique ce que nous avons écrit, tantôt en signant de notre nom (noté EDIT. ou EDIT. PATROL.)⁶, chaque fois que l'absence de nom devait faire craindre quelque ambiguïté »⁷.

Qu'en est-il vraiment ? Quel est l'apport réel de l'*edition altera* ? En quoi Migne a-t-il modifié son modèle et comment faut-il comprendre l'appareil critique de la *Patrologie* ? Pour commencer, une comparaison générale, concernant le contenu aussi bien que le format, la mise en page ou l'appareil critique, est relativement aisée à faire. Pour ce qui est du détail des notes, ayant repris avec Marie-Gabrielle Guérard les fichiers de la *Correspondance d'exil* de Chrysostome confiés aux Sources Chrétiennes par Anne-Marie Malingrey et Roland Delmaire, je tenterai de répondre à la question en prenant pour exemple l'ensemble des *Lettres*, comparant leur édition par Montfaucon en 1721, t. III, p. 514-746, celle de Gaume, t. III, p. 613-900, parue en 1835 et réimprimée en 1837, et celle de Migne, PG 52, 529-760, datée de 1862.

³ CHAUVIN 2010, p. 64.

⁴ Cf. HAMMAN 1975, p. 117-131 ; HAMMAN 1985 ; SOLTNER 1985.

⁵ *Ita tamen addidimus ut ordo a Montefalconio institutus servaretur, ad ultimum nempe tomum additiones nostras rejiciendo. Paginas editionis Benedictinæ inter uncas in textu Græco posuimus, numeris Arabicis expressas. Indicem ad columnas nostras accommodavimus* (PG 47, p. II).

⁶ La mention « EDIT. » est bien en petites capitales, pour la distinguer de la mention « edit. », en bas de casse, désignant les éditions consultées par Montfaucon.

⁷ *Multas etiam, quando opus fuit, notas et observationes de nostro Montefalconianis inseruimus, nunc omnino latentes, caractere tantum italico verba nostra distinguentes, alias noem nostrum subscribentes (sic notatum : EDIT., vel EDIT. PATROL.), quoties præsertim aliquid ambiguitatis ex tacito nomine timendum erat* (PG 47, p. II).

1. Contenu

L'architecture des *Opera omnia* de Montfaucon en 13 tomes est globalement respectée dans l'*editio altera* et la *Patrologie*, qui comptent toutes deux le même nombre de tomes, même si les tomes de l'*editio altera* sont en deux parties, ainsi que les t. I (PG 47-48), III (PG 51-52) et VII (PG 57-58) de la *Patrologie*.

Les ajouts de l'*editio altera*, en dehors de la refonte complète, par des moines de Solesmes, de l'*index locum scripturae sacrae* et de l'*index rerum*⁸, sont visibles surtout dans le dernier : les *novi editores* l'enrichissent de l'*Admonitio de scriptoribus rerum Chrysostomi* de Savile⁹, p. XVI-XXIV, d'un bref jugement de C. F. Matthaei sur Chrysostome orateur, p. 212-213, du *Catalogus operum omnium Chrysostomi secundum ordinem editionis Savilii*¹⁰, p. 393-405, du précieux *Catalogus Augustanus*¹¹, p. 406-408 du tome XIII/1, du *Compendium chronologicum* extrait des *Acta sanctorum mensis Septembris* de J. Stilling¹², p. 413-419 du tome XIII/2, lequel se conclut par l'*Epilogus novae editionis*, paginé de i à xij, signé par Théobald Fix à la date du 4 juin 1840¹³. À l'exception de cet épilogue, tous ces éléments sont repris par Migne en PG 47, de même que les textes critiques remaniés dont l'*Epilogus*¹⁴ donne la liste : au t. I, le *De sacerdotio* a bénéficié de nouvelles collations, comme le montrent les très abondantes *Variae lectiones* du *De sacerdotio* qui concluent le t. I, p. 1065-1086 à titre d'*additamenta*, et l'homélie *De beato Philogonio* comporte de nouvelles variantes prises à l'édition de C. F. Matthaei ; au t. II, la traduction latine d'Anien éditée par J. van Voorst, avec l'annotation de L. C. Valckenar, est préférée à celle éditée par les Mauristes ; l'homélie *De beato Abraham* est éditée plus complètement grâce à

⁸ Cf. DOLBEAU 2007, p. 1741.

⁹ Dans l'*editio altera* la *Vie* attribuée à Georges d'Alexandrie et éditée par Savile n'a pas été ajoutée, sous le prétexte que, étant donné les faits douteux ou fictifs qu'elle relate, contrairement à la *dissertatio* de Savile, elle ne valait même pas le papier pour l'imprimer, estime Th. Fix, t. XIII/2, *Epilogus*, p. xj.

¹⁰ Celui que Montfaucon avait dressé selon l'ordre de l'édition de Fronton a également été révisé et précisé, p. 385-392.

¹¹ En réalité, il est simplement extrait du choix de notes de Savile (qui édite le texte au début des *siennes*, t. VIII, col. 707-714) publié par Montfaucon, t. I, p. 841-843.

¹² STILTING 1753, p. 695-700.

¹³ La page de titre du tome porte cependant la date de 1839. Un problème similaire est posé par l'édition de Savile, dont la page de titre porte la date de 1612, mais dont le colophon du premier tome est daté de 1610 et dont les dos, ainsi que le frontispice et le colophon du dernier tome (« Finis. Anno Dom. 1613 »), indiquent 1613 ; voir BERTRAND 2004, p. 128 ; AUGUSTIN 2005, p. 237, n. 18.

¹⁴ T. XIII/2, p. iv-x ; voir aussi, pour les manuscrits parisiens utilisés, AUGUSTIN & SAUTEL 2011, p. XXVI-XXX.

un manuscrit du Fonds Coislin ; quant à celles *In Petrum et Heliam*, *Ad illuminandos catechesis prima*, *De occursu Domini* et *De fugienda simulata specie*, elles sont tout bonnement rééditées d'après Savile ; au t. VI, p. 972-980, un *Additamentum* signé Louis de Sinner permet de lire en latin une homélie de Sévérien de Gabala ; au t. XI, pour plusieurs sermons est accréditée l'attribution à Eusèbe d'Alexandrie ; au t. XII, l'ordre et les circonstances historiques des fameuses *novæ homiliæ* sont précisées d'après le commentaire de C. F. Matthaei (du moins pour les homélies 1, 3, 5 et 7) : le *Monitum*, p. 453-457, comporte d'importantes modifications faites par Th. Fix, et presque toutes les notes sont entre crochets droits, signalant ses interventions. En somme, l'ensemble des tomes a été enrichi par la collation de nouveaux manuscrits et le recours à Savile.

Les modifications apportées par Migne, outre les homélies *Sur Matthieu* – sur lesquelles je reviendrai – et un résumé de la vie de Montfaucon, *PG* 47, p. III, consistent dans le déplacement au début de ce volume 47 du *Dialogue* de Palladios et de la *Vie de Jean Chrysostome* publiés par Montfaucon dans son treizième et dernier tome. Il y a joint, col. XLI-LIV, un extrait de l'*Éloge de Jean Chrysostome* par le Pseudo-Martyrios, tel qu'édité par A. Mai (*BHG* 871), col. LI-XC, la *Vie* écrite par Théodore de Trimithonte (*BHG* 872), col. LXXXVII-XC, la traduction latine d'un très bref poème de Georges de Nicomédie.

Mais les ajouts principaux de Migne sont ceux regroupés au volume 64 dans le *Supplementum ad editionem Maurino-Benedictinam*, sur lequel l'*elenchus* au début du tome donne assez de précisions. Plusieurs omissions sont aussi à signaler : celle, en *PG* 52, 439-442, du texte grec du *Sermo post reditum a priore exilio 1* de Montfaucon, t. III, p. 424-425 ; celle de la préface du t. XIII de Montfaucon – omission regrettable qui peut s'expliquer par le transfert en *PG* 47 de plusieurs éléments de ce t. XIII ; celle de l'*Onomasticon* du t. XIII, p. 293-295 et, enfin, celle de l'index scripturaire complet qui figure à la fin du t. XIII, p. i-lj.

Quant au précieux *index alphabeticus*, ou incipitaire, des textes attribués à Chrysostome, *PG* 64, 1327-1426, ce n'est pas celui de Montfaucon ni celui, révisé, avec des *addenda et corrigenda* et un *supplementum*¹⁵, de l'*editio altera*, mais une adaptation de celui de G. C. Harles, qui avait publié entre 1790 et 1809 une édition révisée et augmentée de la *Bibliotheca Graeca* de J. A. Fabricius.

2. Format, mise en page et appareil critique

Avant d'en venir au texte ou même à son apparence, force est de constater la différence des formats : les volumes du 19^e siècle sont des nains comparés aux

¹⁵ Voir aussi dans l'*Epilogus*, t. XIII/2, la note p. ij pour des correctifs quant à l'authenticité de certains textes.

géants que sont les in-folios, aussi pesants qu'imposants, de Montfaucon¹⁶. Dans l'ordre chronologique, la dimension des pages passe de 428 x 266 mm à 261 x 176 mm avec l'*editio altera*, puis remonte à 274 x 177 mm avec la *Patrologie*.

L'ampleur matérielle n'entraîne pas pour autant un appareil critique plus développé. La mise en page de Montfaucon, qui comporte une pagination pour un ensemble de deux colonnes, dispose le grec dans les colonnes intérieures, la traduction latine dans les colonnes extérieures et les indications résumant le contenu du texte ou signalant les références scripturaires dans les marges extérieures. Les notes, signalées par une lettre (a, b, c, etc.) ou par un astérisque (visiblement quand la seule traduction latine est concernée) sont situées en bas de colonne, ce qui est plus commode pour le lecteur que l'édition de Fronton du Duc ou même celle de Henry Savile : la première, gréco-latine, renvoie toutes les notes en fin de volume, la seconde, tout en fournissant de multiples notes dans le huitième et dernier tome, présente quelques variantes textuelles ou annotations en marge. Montfaucon met d'ailleurs en fin de volume un choix opéré dans les notes de Fronton et de Savile, qu'il annote parfois à son tour en se démarquant par l'astérisque.

L'*editio altera*, de loin la plus agréable des trois à lire par son format, mais aussi par l'équilibre de la composition et la qualité de l'impression, reprend fidèlement tous les éléments de Montfaucon, dont les pages et leurs divisions en lettres (A, B, C, D, E) sont mentionnées en gouttière. La mise en page est semblable, avec une pagination pour un ensemble de deux colonnes. Les ajouts dans l'annotation sont signalés par des crochets droits¹⁷. En outre, comme l'écrit Th. Fix dans l'*Epilogus*¹⁸, une attention particulière a été portée au repérage des références scripturaires et, tâche « plus difficile et beaucoup plus importante », un soin plus grand encore a été réservé à la ponctuation. Ce dernier aspect, aussi capital que négligé, attend d'ailleurs encore aujourd'hui l'usage raisonné et systématique qu'il mériterait : j'y reviendrai à propos de l'examen du texte.

La *Patrologie*, quant à elle, a une mise en page plus complexe. Les numéros de colonne, parfois avec astérisque lorsque le texte change de nature, sont identiques du côté du texte grec et du côté de la traduction latine. Migne s'en

¹⁶ L'édition de Montfaucon a eu des réimpressions : Venise, 1734-1741, en 13 volumes ; Venise, 1780, en 14 volumes ; mais j'ai consulté l'édition de Paris de 1721 qui est à l'Institut des Sources Chrétiennes, à Lyon. Pour l'édition Gaume, j'ai consulté la réimpression de 1837 : je suis reconnaissant à la bibliothèque de l'Université catholique de Lyon pour l'usage qui m'a été permis de cette édition, parmi d'autres trésors qu'elle recèle. Enfin pour la *Patrologie*, j'ai consulté l'édition de 1862, que la communauté des jésuites de la rue Sala, à Lyon, m'a très aimablement permis d'emprunter à sa bibliothèque. Les dimensions que je fournis sont valables pour ces éditions, qui ne semblent pas avoir subi de rognage complémentaire.

¹⁷ *Notas uncis inclusæ nostræ sunt*, est-il précisé simplement au t. I, p. 1037.

¹⁸ T. XIII/2, p. iv.

explique dans un bref *Monitum*, PG 47, p. I : ayant publié en 1842 les 9 volumes latins d'*Opera omnia* de Jean Chrysostome, il en a réutilisé les châssis typographiques devenus impossibles à changer ; or ceux-ci comportaient déjà une numérotation par colonne : il lui a donc fait correspondre les nouvelles colonnes grecques dans les pages en miroir, économisant 60 000 francs dans l'opération.

De là découle un quadruple système de notes. Du côté latin, les notes de bas de page héritées des *Opera omnia* de 1842 sont de deux sortes : celles numérotées 1, 2, 3, etc., en exposant, signalent en les traduisant en latin les variantes du grec ; celles numérotées (a), (b), (c), etc., entre parenthèses, reprennent les plus longs développements, surtout d'ordre historique, contenus dans les notes de Montfaucon ; en règle générale, les mots qui étaient en grec dans l'édition originale sont traduits en latin. Du côté grec, les notes de bas de page numérotées a, b, c, etc., sans parenthèses et en exposant, correspondent le plus souvent aux notes de Montfaucon consacrées aux variantes textuelles.

Pour le reste, Migne a inséré dans le texte grec, entre crochets droits, la pagination de Montfaucon et, au début de chaque paragraphe, en chiffres grecs, le numéro du paragraphe correspondant à celui, en chiffres arabes, que Montfaucon, dépendant sur ce point de Fronton du Duc, avait placés dans le latin seul. Il a également signalé les citations scripturaires par l'italique dans le grec. Du côté latin, il a développé les intitulés ou résumés que Montfaucon avait mis en marge et les a mis en tête de chaque paragraphe et, de même, a introduit dans le texte latin, entre parenthèses, les références scripturaires qui étaient en marge chez Montfaucon.

3. Texte critique et notes : des principes à la réalisation

En réalité, en dehors des aspects typographiques, c'est l'examen plus minutieux des notes qui permet de vérifier les apports respectifs de chacun. Or si l'on peut connaître assez précisément ce qui a été fait pour l'*editio altera*, en revanche, on peut douter que Migne ou ses collaborateurs aient eu le courage de réaliser, par exemple, de nouvelles collations. Sur l'immense travail de Th. Fix, de L. de Sinner et de F. Dübner, P. Augustin¹⁹ a élaboré, tome par tome, une synthèse aussi précieuse que précise, tout en identifiant les manuscrits parisiens utilisés dans chaque cas. Mais avant tout l'*Epilogus*²⁰ mérite d'être consulté là encore, puisqu'il explicite les principes mêmes de l'*editio altera* – et leur évolution.

Tout d'abord, si c'est l'édition de Montfaucon qui a été refaite, et non celle de Savile, c'est pour plusieurs raisons : elle apporte de nombreux textes jusque-là

¹⁹ AUGUSTIN & SAUTEL 2011, p. XXV-XXX.

²⁰ T. XIII/2, p. i-xij. Voir aussi DÜBNER 1841, p. 46-61.

inédits, un jugement très sûr – ainsi en jugeait-on à l'époque – concernant l'authenticité des pièces ou leur datation, un texte critique, enfin, fondé sur plus de trois cents manuscrits. Révisant l'édition de Montfaucon au rythme de 13 pages par jour à partir du milieu de l'année 1834, les éditeurs avaient « toujours l'édition de Savile à portée de main, pour la consulter dès qu'il y avait un doute ; mais il fallait accorder plus de foi à Montfaucon, mieux renseignée que celle-là, sauf en cas d'erreurs manifestes. Il est apparu peu à peu que Montfaucon, malgré lui à n'en pas douter, avait laissé beaucoup de défauts hérités de l'édition de Morel²¹, qu'il avait fait imprimer. Voilà pourquoi nous avons utilisé plus souvent dès lors l'édition de Savile, dont nous apprécions de plus en plus le soin remarquable avec lequel elle avait été faite, en la comparant parfois mot par mot. Et nous avons puisé à cette source en tout plusieurs myriades de corrections, en veillant partout avec le plus grand zèle à ce que nulle part nous n'altérions ce qui fût correct ou pût être justifié d'une certaine façon et sans trop d'improbabilité²². » En outre, dès les premiers volumes, Louis de Sinner a consulté tous les manuscrits en corrigeant et en augmentant les leçons récoltées ; mais peu à peu, la seule relecture des épreuves a pris plus de temps que le reste, si bien qu'à partir du tome VIII, Fix et Dübner étant désormais seuls à l'ouvrage, Fix a ainsi redéfini sa tâche : « D'abord, examiner mot par mot l'édition de Savile, dont la rigueur critique m'était bien connue ; ensuite, collationner tous les manuscrits ou les consulter seulement quand c'était nécessaire, selon la nature du passage ; enfin, corriger le texte de Chrysostome d'une manière sûre et délibérée, dont une brève annotation rende compte la plupart du temps²³. »

L'utilisation de l'édition de Savile a donc gagné en importance au fil du temps : d'abord occasionnelle, puis fréquente, systématique enfin. Th. Fix conclut ainsi sur l'*usus editionis Savilii* : « Elle a été incroyablement utile à l'ensemble des 12 volumes de Montfaucon ; mais pour que les corrections au texte de Chrysostome ne soient pas toutes prises, depuis le début et partout, à l'édition de

²¹ L'édition de Fronton du Duc est le plus souvent citée du nom de son éditeur commercial, Claude Morel.

²² ... *Cum semper ad manum esset Saviliana, inde ab ipso initio in omnibus, quæ dubia erant, consulebatur : sed Montfaucono, præter hanc editionem multis subsidiis instructo, potior fides haberi debebat, nisi in lapsibus manifestis. Sensim apparuit, ex Morelliana, quæ typothetis tradita fuerat ab Montfaucono, multa vitiosa relictæ esse, hoc viro haud dubie invito. Ob hanc rem et accuratorem eximiam Savilianæ editionis, quam paullatim cognoscebamus, procedentes frequentius ea utebamur, nonnumquam ad verbum conferentes. Et ex hoc fonte in totum opus emendationum plures *μυρίδας* derivavimus, illud ubique diligentissime spectantes, ne quid usquam mutaremus quod aut sanum esset, aut posset aliquo modo non nimis improbabiler defendi* (t. XIII/2, p. iij).

²³ ... *ut primum Savilianam editionem, penitus cognita ejus præstantia critica, ad verbum excuterem ; deinde codices, prout rei natura ferebat, vel conferrem totos, vel ubi oportebat consulerem ; denique in oratione Chrysostomi emendanda certum et deliberatum modum adhiberem, cujus ratio plerumque redditur in brevi annotatione* (ibid.).

Savile, il y a d'abord eu l'éloquent témoignage des bénédictins, de par les sources, meilleures et plus nombreuses, à partir desquelles, avec l'aide de Savile, le texte de Chrysostome avait été établi selon eux ; ensuite, le dessein même de l'entreprise, qui parle clairement de Montfaucon, non de Savile²⁴... » Plus loin, par exemple pour les homélies *Sur Jean*, Fix avoue sans détours faire davantage confiance à Savile, grâce auquel, loin de se contenter d'enrichir l'apparat critique, il modifie le texte grec directement... De même, à partir du t. XI, pour la totalité duquel « le texte de l'édition de Savile est supérieur à celui des bénédictins »²⁵, et alors que la moindre urgence de l'impression laissait les éditeurs « se hâter un peu plus lentement »²⁶, le copieux « appareil critique » de Savile a été entièrement repris, avec des ajouts et des modifications dans le texte même. Fix et Dübner ont visiblement gagné en liberté ou en confiance dans leur propre génie. Dans le t. VIII, en particulier, Fix est fier de préciser²⁷ : « Nous avons reconstitué de nombreux passages par nos propres conjectures, surtout dans les sept homélies *De Paschate* ».

Qui plus est, après l'incendie du 4 décembre 1835 qui a détruit les tomes I à V²⁸, Fix y a apporté un certain nombre de modifications, inspirées de Savile, pour la deuxième édition de ces volumes à partir de 1837 : en réalité, il faudrait collationner également les deux éditions, comme l'a fait P. Augustin pour l'homélie *In kalendas*²⁹ ; mais le sondage effectué sur certaines *Lettres* en consultant un exemplaire de la première édition, datée de 1835, à la Bibliothèque municipale de Lyon, n'a permis de déceler aucune différence avec la seconde édition. La présence ou l'ampleur des modifications a donc varié d'un tome ou d'un texte à l'autre.

Dans le détail, plusieurs innovations ont eu une certaine influence à travers la *Patrologie* qui les a rendus usuels. L'usage moderne des majuscules est introduit après les points et pour certains mots comme Θεός, Κύριος, Δεσπότης, Πατήρ, Πνεῦμα, Υἱός, Λόγος, Ἐκκλησία ou Γραφή ; les abréviations ont été développées, les virgules avant parenthèse ouvrante, supprimées ; enfin, φησι en

²⁴ *Is per universa volumina duodecim Montfauconiano operi incredibiliter profuit ; sed quominus ab ipso statim initio et ubique penitus omnia ex Saviliana transumerentur, quibus emendari potuerit Chrysostomus, obstitit primo disertum testimonium Benedictorum de melioribus et copiosioribus subsidiis, ex quibus se, adjuvante Savilio, orationem Chrysostomicam constituisset profitentur ; deinde operis institutum, quod Montfauconum prae se ferret, non Savilium (ibid.).*

²⁵ *Per integrum volumen undecimum Savilianæ editionis textus præstantior est Benedictino (ibid., p. vij).*

²⁶ *paullo lentius festinare (ibid., p. viij).*

²⁷ T. XIII/2, p. vj.

²⁸ *Ibid.*, p. iv ; DÜBNER 1841, p. 49.

²⁹ AUGUSTIN 2005, p. 232, n. 3 et 238. Je remercie vivement P. Augustin pour ses remarques à ce sujet.

incise a été accentué³⁰ : par exemple dans la lettre 22, γάρ, φησι, imprimé par Montfaucon, t. III, p. 607, est devenu γὰρ, φησὶ, dans l'*ed. altera*, t. XXX/2, p. 730.

Chaque texte édité mériterait un examen spécifique. En attendant, comme je l'ai annoncé, la collection des *Lettres*, éditée au t. III de l'*editio altera* par les soins de L. de Sinner et avec la révision de F. Dübner, peut ici servir de témoin³¹. En l'occurrence, Dübner avoue avoir manqué de temps pour mener un travail approfondi³², mais il y a bien, par rapport à l'édition de Montfaucon, des changements faits dans le texte³³. Les notes entre crochets permettent de les déceler facilement ; mais il arrive que certains ne soient ni signalés ni justifiés explicitement : ainsi dans la lettre 18, le βέλτιω de Montfaucon, p. 606, est changé en βέλτιον dans l'*ed. altera*, p. 728 – comme chez Savile –, repris en *PG* 52, 624 ; dans la lettre 20, ὑγείας est devenu ὑγιείας comme chez Savile ; dans la lettre 22, παρ' ὑμῶν est devenu – à tort et contre Savile – παρ' ἡμῶν, alors que la traduction latine a toujours *a vobis*. Au vu des résultats – aussi inattendus que préoccupants – de ce rapide sondage, une collation exhaustive du texte des éditions serait donc nécessaire !

Par ailleurs, le changement le plus marquant est celui des deux lettres d'Innocent, transmises en grec par Sozomène : leur texte a été pris non à Montfaucon³⁴, mais à une édition plus spécifique de l'*Histoire ecclésiastique*. Voici la fin de la note a de l'*ed. altera*, p. 623 : « [Textum damus H. Valesii Edit. Paris. 1668.] » – Migne « ignore » cette précision, toujours signalée entre crochets dans l'*editio altera*. Mais le plus souvent le texte modifié l'est d'après celui de

³⁰ Un usage que déplorerait NORET 1995, p. 71 (et n. 20 p. 85) ; le philologue belge, qui en l'occurrence aurait sans doute écrit γάρ φησι sans virgules, fulmine à ce sujet : « Quant aux francophones, ils s'acharnent, par ex., à mettre φησί entre deux virgules, à l'exemple de "dit-il" en français, ce qui n'a pas de sens lorsque le mot est enclitique, et ne correspond presque jamais à l'usage grec. »

³¹ Les cas où Migne modifie légèrement la rédaction des notes – davantage du côté latin (L) que du côté grec (G) – ne sont pas pris en compte.

³² DÜBNER 1841, p. 52. Toutes les observations qui suivent au sujet des *Lettres* sont valables aussi bien pour l'édition de 1835 que pour celle de 1837, qui du moins pour ce texte précis semble être une réimpression.

³³ Ne serait-ce que dans les titres, latin et grec, des *epistulae ad diversos*, qui, à partir de la lettre 18 donc, portent leur numéro avant et non après le nom du ou des destinataires.

³⁴ Par exemple, dans la seule lettre à Jean, πόνω remplace κόπω que Montfaucon imprime au t. III, p. 522-523 ; plus loin il y a πάντα γὰρ au lieu de πάντα μὲν, ou καταπεπονῆσθαι au lieu de καταπεποιῆσθαι. Concernant la ponctuation, outre les différences de virgule, le changement du point en virgule avant ἐπειδήπερ est notable.

H. Savile³⁵, parfois en accord avec l'édition de Fronton du Duc (citée, rappelons-le, par le nom de son premier éditeur commercial, C. Morel)³⁶ :

Ed. altera, p. 732, n. * à παραιρεῖται τὸ, ep. 25 : « [Fort. leg. παραιρεῖται, coll. p. 611, D. : τὸ dedimus e Savil. ; Montf. τῷ.] » – Migne, PG 52, 626 (G), a repris τὸ dans le texte, mais omet la note.

Ed. altera, p. 804, ep. 125, n. b à τὸ τὴν Ἐκκλησίαν καταλαβόν : « [Savilii dedimus lectionem. Montf. τὰ τ. ἐ. καταλαβόντα.] » = PG 52, 681*, note b.

Ed. altera, p. 845, ep. 179, où il y a γνησίας φιλίας au lieu de φιλίας chez Montfaucon, qui annote ainsi : « Unus γνησίας ἀγάπης. » L'*ed. altera* ajoute, n. b : « [Addidimus φιλίας e Savil. et Morel.] » – Migne, PG 52, 713 (G), n. b., rédige en signant indûment : « Sic nos e Savil. et Morel. Unus γνησίας ἀγάπης. EDIT. »

Ed. altera, p. 846, ep. 181, τὴν ἄκαιρον et ὅσῳ γὰρ ἂν (ἄκαιρον et ἂν étant omis par Montfaucon), n. a : « [Mox τὴν ἄκαιρον et ὅσῳ γὰρ ἂν e Savilio recepimus.] » – Migne, PG 52, 714 (G), n. e, rédige en signant indûment : « Verba τὴν ἄκαιρον, et mox ὅσῳ γὰρ ἂν, e Savilio recepta sunt. EDIT. »

Ed. altera, p. 852, n. b à ἐπιθυμῶν, ep. 190 : « Savil. ἐπιθυμῶν. Recte. Morel. et Montf. ἐπιθυμῶ. » – Migne, PG 52, 718 (G), n. e, rédige en signant indûment : « Sic recte Savil. Morel, et Montf. ἐπιθυμῶ. EDIT. »

Ed. altera, p. 852, ep. 201, ἐπισταμένῳ, ἐπειδὴ καὶ φιλεῖν, avec note a : « [Savilium sequimur. Mor. et Montf. ἐπιστ. εἶναι, καὶ φ.] » – Migne, PG 52, 723 (G), n. d, rédige en signant indûment : « Hæc e Savilio recepta sunt. Mor. et Montf. ἐπιστ. εἶναι, καὶ φ. EDIT. »

Ed. altera, p. 864, ep. 207, οἷόν τε ἦ (Montfaucon donnant οἷόν τε ἦ σοι), avec note a : « Post ἦ Montf. et Morel. addunt σοι, quod delevimus sequuti Savilium.] » – Migne, PG 52, 727 (G), n. a, rédige en signant indûment : « Sic nos e Savilio, expuncto σοι, quod apud Montf. et Morel. post ἦ additum legitur. EDIT. »

Ed. altera, p. 876, ep. 227, εἰδότες ὅτι (comme Montfaucon), avec note a : « [Savil. omittit ὅτι. Recte.] » – Migne, PG 52, 736 (G), a osé changer le texte en εἰδότες τὸ ; il rédige et signe ainsi sa note b : « Sic e Savilio correctum. Editum fuerat ὅτι τὸ perperam. EDIT. »

Migne se montre ici très confiant en ses sources, tout en tirant, pour ainsi dire, la couverture à lui. En un seul passage l'*editio altera* fait preuve d'assurance : p. 846, ep. 181, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ κείσθῃ, n. * : « [Sic scribendum duximus. Morel. et Montf. καὶ ἀλλ' ἐπ. Savil. ἀλλ' ἐπ.] » C'est la seule conjecture nouvelle qui soit introduite dans le texte. – Migne, PG 52, 714 (G), reprend le texte de l'*ed. altera*, sans la note.

³⁵ SAVILE 1613, t. VII, p. 51-209.

³⁶ FRONTON DU DUC 1636, t. IV, p. 788-952 (je cite ici non la première édition, mais l'exemplaire que j'ai pu consulter aux Sources Chrétiennes).

Au reste, l'essentiel du travail de révision tient dans de brèves notes, où sont précisées la plupart du temps des variantes tirées de l'édition de Savile :

Ed. altera, p. 628, n. b entre ἐχθοροὶ et καὶ, ep. ad episcopos : « [Savil. in marg. οἱ.] » – Note omise par Migne.

Ed. altera, p. 628, n. d à εἶπε τοῦτο, ep. ad episcopos : « [Savil. εἶπε τότε.] » = PG 52, 541* (G), n. b.

Ed. altera, p. 639, n. a à καθαίροντα, ep. 1 : « [Savil. καθαρίζοντα.] » = PG 52, 553 (G), n. b.

Ed. altera, p. 648, n. d à τὴν ἔφοδον, ὃν μέχρι, ep. 2 : « Coislin et Reg. τὴν εἴσοδον [Lege ἦν (τὴν ψυχὴν) μέχρι.] » = Migne reproduit la note de Montfaucon sans la suggestion de l'*ed. altera*.

Ed. altera, p. 661, n. a à ἀρνεῖοι, ep. 2 : « [Savil. ἀρνοί.] » = PG 52, 569 (G), n. d.

Ed. altera, p. 674, n. b à δοξάζων et à ὁμῶς διὰ, ep. 3 : « [Post δοξάζων Savil. addit : μεγάλων τῶν ἀναρρήσεων τυγψάνει· ἐπεὶ καὶ Ἰώβ. Mox id. καὶ ὁμῶς διὰ] » = PG 52, 580 (G), n. d.

Ed. altera, p. 695, n. b à ἀνίστη, ep. 5 : « [Savil. conj. ἀνίστα.] » = PG 52, 597 (G), n. b.

Ed. altera, p. 711, n. d après εισώμεθα, ep. 11 : « [Savil. ἴσμεν.] » = PG 52, 609 (G), n. c.

Ed. altera, p. 736, n. a à ὀρμῆ, ep. 32 : « [Savil. in textu ὀρμεῖ, in marg. ὀρμῆ e var. lect.] » – Migne omet la note.

Ed. altera, p. 737, n. b à οἷα τῆς ἀρρώστιας, ep. 34 : « [Savil. et Cod. Coislin. εἰ τὰ τῆς ἀρρ. quod legit Billius vertens : *num morbus tuus evulsus sit*. Si Morelli et Montfauconi lectio proba, saltem post οἷα insere τά, aut scribe οἷ τὰ τῆς, coll. p. 628, B, vel ἢ τὰ τῆς.] » – Migne omet la note. Aujourd'hui, il est possible de répondre sur le point mis en question : la leçon, préférable, de Savile et du Coislin est confirmée par d'autres manuscrits, tandis que la conjecture οἷ τὰ τῆς est attestée par au moins un manuscrit.

Ed. altera, p. 728, n. a à Μάρωνι, ep. 36 : « [Savil. in textu Ῥωμάνῳ : in marg. e var. lect. Μάρωνι.] » = PG 52, 630 (L), n. 1.

Ed. altera, p. 741, n. a à τῆς σῆς διανοίας, ep. 41 : « [Savil. τῆς διανοίας.] » = PG 52, 632 (G), n. c.

Ed. altera, p. 741, n. c, ep. 41 : « [Mox Savil. ὀρμεῖ.] » – Migne omet la variante.

Ed. altera, p. 746, n. c, ep. 50 : « [Verba μετὰ πλείονος uncis inclusit Morel., omisit Savil.] » = PG 52, 636 (G), n. d.

Ed. altera, p. 783, n. c à βεβηκὸς, ep. 105 : « [Savil. πεπηγός.] » = PG 52, 664 (G) n. c.

Ed. altera, p. 791, n. * à ὀρμῆ, ep. 114 : « [Savil. ὀρμεῖ.] » = PG 52, 670 (G), n. b.

Ed. altera, p. 793, n. a à ἀλλ' ἢ ἄνθη, ep. 117 : « [Savil. ἀλλὰ ἄνθη.] » = PG 52, 672 (G) n. d.

Ed. altera, p. 810, n. b à εἰ οἷόν τε ἦ, ep. 126 : « [Savil. εἰ οἷόν, omisso ἦ.] » – Migne omet la variante.

Ed. altera, p. 814, n. b à ὀρμᾶ, ep. 130 : « [Savil. ὀρμεῖ.] » = PG 52, 689 (G) n. b

Ed. altera, p. 822, n. a à τοῦ μέλειν ἡμῖν τῶν σῶν, εἰ δευτέρα, ep. 139 : « [Savil. in textu τοῦ ἀμελεῖν ἡμᾶς τῶν σῶν, εἰ δευτέρα. In marg. conj. εἰ μὴ δευτ.] » = PG 52, 695 (G) n. a – Migne, PG 52, 685 (L) n. 1, avait traduit et complété ainsi : « Savil. sic in textu habet,... *res tuas nobis non curae esse, si... acceperis*. In margine autem conjicit, *non acceperis*, pro, *acceperis* ; et sic ad sensum textus nostri accedit. »

Ed. altera, p. 825, n. c à ποιῶ, ep. 145 : « [Savil. ποιῶν.] » = PG 52, 693 (G) n. d ; Migne commente et signe : « Utrumque quadrat. EDIT. »

Ed. altera, p. 829, n. a, ep. 151 : « [Mox Savil. in textu παρακαλῆσαι, in marg. περικακ.] » – Migne omet la variante.

Ed. altera, p. 838, n. c, à εἰς εὐδιενόν, ep. 165 : après « Coislin. εἰς εὐδιον », ajout de « [Savil. εὐδινον.] » = PG 52, 708 (G) n. d.

Ed. altera, p. 848, n. b, ep. 183 : « [Savil. in textu παρακαλῆσαι, in marg. περικ. Id. mox in textu ἕως ἂν μένῃ, in marg. ἕως μένει.] » – Migne omet la variante.

Ed. altera, p. 855, n. a à ὀρμᾶ, ep. 194 : « [Savil. ὀρμεῖ.] » = PG 52, 720 (G) n. e.

Ed. altera, p. 860, fin n. a à διεγείρατε, ep. 203 : « [Savil. διεγείραι.] » = PG 52, 724 (G), fin n. g.

Un sondage concernant la ponctuation confirme un certain nombre de modifications dans l'*editio altera*, toutes reproduites par Migne : dans la lettre 19 l'incise τό, τε γὰρ τῆς ὁδοῦ μῆκος, ἦ, τε τοῦ χειμῶνος ὥρα, καὶ ὁ τῶν ληστῶν φόβος ἱκανὰ διατειχίσαι τὴν ἀποδημίαν, qui est entre deux points chez Montfaucon, p. 606, a été mise entre parenthèses avant une virgule, non sans avoir supprimé les virgules avant les τε, dans l'*ed. altera*, p. 728 ; plus loin une virgule a été ajoutée après παρακαλῶ. Dans la lettre 21, la virgule ainsi placée : θαυμάζοντες, καὶ μακαρίζοντες, a été supprimée à juste titre ; celle entre Κυριακῷ et πρεσβύτεροις, dans le titre de la lettre 22, en revanche, a été ajoutée. Au début de cette lettre 22, la virgule après τοιοῦτον γὰρ οἱ ἐρῶντες a heureusement été convertie en point en haut ; plus loin le point en haut après εὐποροὶ a été changé, inversement, en point. Même bref, le sondage, suffit, je crois, à montrer le réel travail accompli par les auteurs de l'*editio altera* en ce domaine.

Enfin, il arrive que Migne ajoute un bref commentaire – pour ne pas parler des coquilles, par exemple πρεσβύτερον au lieu de πρεσβύτερον, PG 52, 737, ep. 230 –, ou se permette quelques omissions ou interprétations :

PG 52, 651 (L), n. (a) à *Nam*, ep. 80, Migne omet la 2^e partie de la note a p. 636 de l'édition de Montfaucon : « Infra iidem Mss. καὶ οὐκ ἄφεις », sans doute parce que le texte de Montfaucon est déjà καὶ οὐκ ἄφεις.

PG 52, 670 (L) n. (a), ep. 112, fin, après une longue note de Montfaucon sur ἐν Κιλικίᾳ ou ἐν καρδίᾳ, Migne ajoute, en signant à juste titre : « Vide hujus epistolæ antiquam versionem Latinam (vol. VI, col. 516) quæ multum facit ad solvendas difficultates supra dictas. EDIT. »

PG 52, 672 (G) n. a à Ἀσυγκρίτιον, ep. 114 : exemple d'abrègement, « Clarissimi V. » étant omis avant « Fabricii codex Ἀσύγκριτον. » Migne avait-il quelque chose contre Fabricius ?

Montfaucon, p. 688, εἰ γὰρ ποτὸν τις ψυχρὸν, ep. 152 : « Paulopost omnes εἰ γὰρ ποτήριόν τις. » L'*ed. altera*, p. 830, n. c, ajoute ψυχροῦ, sans crochets, à la note. Migne, quant à lui, interprète, PG 52, 701 (G) n. c : « Omnes edit. εἰ γὰρ ποτήριόν τις ψυχροῦ. »

PG 52, 746 (G), ep. 240, l. 17 ὅλως οὐδὲν ἐπιλείψει τῷ ζητεῖν, Migne omet la n. b p. 735 de l'édition de Montfaucon (n. b, p. 887 de l'*ed. altera*) : « Hic vitium suspicantur Savil. & Fronto Ducæus. »

Tout compte fait, dans le cas des *Lettres*, L. de Sinner et F. Dübner, qui ne disposaient pas de manuscrits parisiens nouveaux, n'ont donc pas collationné d'autres témoins et ont dû se contenter d'un recours à l'édition de Savile, préférable sur de nombreux points ; du reste, le désordre des pièces dans le *Coislin* 368, utilisé par Montfaucon, les avait dissuadés de refaire sa collation. Comme c'est souvent le cas dans les éditions de Jean Chrysostome, leur louable et fastidieux travail, repris non sans habileté par Migne, ne révolutionne pas le texte édité, et les quelques conjectures proposées pas davantage.

4. Les homélies *Sur Matthieu*

Les homélies *Sur Matthieu* dans la *Patrologie* méritent elles aussi un examen plus attentif, puisque dans leur cas, comme je l'ai dit, l'édition de Field a été préférée à celle de Montfaucon : Migne, en effet, a pu bénéficier de cette édition³⁷, qui reste aujourd'hui la dernière et la meilleure, mais pas de celle des homélies sur les lettres pauliniennes que le savant anglais était en train d'achever et qui parurent en 7 tomes à Oxford de 1849 à 1862.

Or même pour les homélies *Sur Matthieu*, le travail de Migne ou de ses collaborateurs n'a pas été simple. Migne s'en explique dans le *Monitum* au début du t. 57 : « Nous avons reproduit le texte grec qu'avait édité cet homme éminent,

³⁷ Il publie pourtant, PG 58, 793-794, le fragment de l'homélie 4 qu'édite Montfaucon, t. VII, 1827, p. 845-848 ; sur ce fragment et sur la perturbation typographique du texte grec en PG 57, 39-40, voir AUGUSTIN & SAUTEL 2011, p. XL, n. 91.

en excluant çà et là, en raison, comme on dit, des nécessités typographiques, les très rares variantes ou notes qui semblaient de moindre importance. En outre, comme la traduction latine des bénédictins dissonait très souvent avec notre texte grec, nous l'avons corrigée en six cents passages, tout en laissant parfois les lieux litigieux au jugement du lecteur. Quant aux notes marginales de Montfaucon, tantôt nous les avons conservées intactes dans la mesure où elles convenaient à cette nouvelle recension, tantôt, là où ce fut nécessaire, nous les avons refaites pour qu'elles cadrent avec nos corrections, soit sans le signaler, soit en signant EDIT. ou EDIT. PATROL ».

Migne ne s'est donc pas contenté d'ajouter la traduction latine dont l'édition de Field était dépourvue, ni même de la corriger. Il a aussi doté le texte grec des numéros de paragraphes en chiffres grecs correspondant à ceux en chiffres arabes ; il a converti en minuscules et en italique le texte des citations bibliques que Field avait mis en majuscules ; il a inséré dans le texte grec, entre crochets, la mention des pages de Montfaucon, que Field avait mis en marge de grand fond, en délaissant la mention des pages de Savile que Field indiquait en marge de petit fond. Il a fait précéder le texte grec de la préface que Field avait mise dans son troisième tome, puis de celle de Montfaucon. Il a transféré l'apparat scripturaire de Field dans la traduction latine, mis l'apparat critique – véritable et inhabituellement abondant – sous le texte grec, où chaque unité critique forme une note numérotée, à distinguer bien sûr des notes, rares et dotées de deux autres types de numérotation, qui sont sous la traduction latine. La plupart des notes que Field avait regroupées dans son tome III ont été placées à la fin du vol. 58, après un fragment édité par Montfaucon, et avant l'*index verborum, locutionum et variarum lectionum* et l'*index rerum memorabiliorum* repris de Field. Migne ajoute encore la traduction latine d'Anien, reprise de Montfaucon, mais pas l'*index* scripturaire de Montfaucon, ni celui de Field, ni, pour cause de double emploi, l'*index rerum tomi septimi* de Montfaucon. Quant à la numérotation des homélies, elle suit l'édition de Field, en ajoutant, comme Montfaucon, du côté latin la numérotation alternative que comportaient les éditions latines à partir de l'homélie 19, paragraphe 4, PG 57, 278, ligne 36, en commençant à *Pater noster*: en effet, la seconde partie de l'homélie 19 était présentée en latin comme une homélie sur l'Oraison dominicale ; cette homélie 19 une fois divisée en deux, toutes celles qui suivent ont en latin un numéro de plus qu'en grec.

Si l'on compare l'apparat critique en prenant comme exemple le début de cette homélie 19, on s'aperçoit que Migne omet quelques unités critiques, sans raison très visible – peut-être pour mieux faire correspondre les pages latines avec les grecques ? En tout cas la proportion des omissions est variable : il en manque 3 sur 16 aux col. 275-276, 3 sur 21 aux col. 277-278, 1 sur 14 aux col. 279-280, etc. Il fait de rares erreurs : la note 50, col. 273-274, « δεύτερον] B.C. », omet la variante qui la justifie, à savoir « δεύτερον] πρότερον B. C. »

Tout en étant exceptionnel, le cas des homélies *Sur Matthieu* offre, comme en modèle réduit, un aperçu assez représentatif des aspects de l'édition dans la *Patrologie* des *Opera omnia* de Chrysostome. Le travail éditorial est de pure forme, mais, à défaut d'être scrupuleux, il est rigoureux et intelligent.

En définitive, le lecteur de la *Patrologie* bénéficie en une seule édition de ce qu'au moins quatre autres (Fronton, Savile, Montfaucon et l'*editio altera*) pouvaient offrir de meilleur, non sans quelques petites surprises. Par bien des aspects, les éditeurs modernes, qui prennent le plus souvent la *Patrologie* comme texte de référence pour leurs collations, ne doivent l'identifier au texte de Montfaucon que par commodité et avec la pleine conscience de la différence entre Montfaucon, l'*editio Parisina altera* et la *Patrologie*. Migne aimerait se présenter comme un nouveau Montfaucon, mais les notes – quand ce n'est pas certains textes intégraux – trahissent comme un accent anglais. Quelques années seulement après les athlètes que furent les acteurs de l'édition Gaume, il peut du moins se parer de leurs couronnes. Ouvrier de la onzième heure, il mérite bien l'admiration que lui vouent ceux de la cent onzième.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTIN P. 2005, « Pour une histoire du texte de l'homélie chrysostomienne *In kalendas* (CPG 4328). Réflexions en marge d'une nouvelle édition », in *Giovanni Crisostomo : Oriente e Occidente tra IV e V secolo*, Rome, p. 231-277.
- AUGUSTIN P., SAUTEL J.-H. 2011, *Codices Chrysostomici Graeci VII : Codicum Parisinorum pars prior*, Document, études et répertoires 80, Paris.
- BERTRAND D. 2004, « Henry Savile et Fronton du Duc », in *Science et présence jésuites entre Orient et Occident. Journée d'études autour de Fronton du Duc*, Paris, p. 117-140.
- CHAUVIN C. 2010, *L'abbé Migne et ses collaborateurs, 1800-1875*, Paris.
- DOLBEAU F. 2007, « Quelques instruments de travail chez les Mauristes », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 151, p. 1730-1778.
- DÜBNER F. 1841, « Kirchengväter. Chrysostomi opera, Basilii opera, Augustini opera », *Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik* 32, p. 46-71.

- FIELD F. 1839, *Sancti Patris Nostri Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani Homiliae in Matthaeum*, 3 vol., Cambridge.
- 1849-1862, *Sancti Patris Nostri Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani Interpretatio omnium epistolarum Paulinarum per homilias facta*, 7 vol., Oxford.
- FRONTON DU DUC 1636, *Sancti Patris Nostri Ioannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani Opera omnia*, t. IV, Paris.
- HAMMAN A.-G. 1975, *Jacques-Paul Migne. Le retour aux Pères de l'Église*, Paris.
- 1985, « Les principaux collaborateurs des deux Patrologies de Migne », in *Migne et le renouveau des études patristiques. Actes du colloque de Saint-Flour (7-8 juillet 1975)*, A. Mandouze & J. Foulheron (éd.), Paris, p. 179-191.
- MONTFAUCON B. DE 1718-1738, *S. P. N. Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinopolitani opera omnia quæ exstant*, 13 vol., Paris.
- NORET J. 1995, « Notes de ponctuation et d'accentuation byzantines », *Byzantion* 65,1, p. 69-88.
- SAVILE H. 1613, *Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἰωάννου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως τοῦ Χρυσοστόμου τῶν εὕρισκομένων τόμο[ι ὀκτώ]*, Eton.
- SOLTNER L. 1985, « Migne, Dom Guéranger et Dom Pitra. La collaboration solesmienne aux entreprises de Migne », in *Migne et le renouveau des études patristiques. Actes du colloque de Saint-Flour (7-8 juillet 1975)*, A. Mandouze & J. Foulheron (éd.), Paris, p. 193-209.
- STILTING J. 1753, « De S. Joanne Chrysostomo episcopo Constantinopolitano et Ecclesiæ doctore prope Comana in Ponto commentarius historicus », in *Acta sanctorum... Septembris tomus IV quo dies duodecimus, decimus tertius et decimus quartus continentur*, Anvers, p. 401-700.